Contexte de système d'information « Festival de musique» niveau III

Le contexte est basé sur le système d'information du festival *Folklores du Monde* de la ville de *Saint-Malo*. Pour les besoins pédagogiques, des modifications significatives ont été opérées par rapport à la réalité.

Le festival de musique *Folklores du Monde* est organisé la première semaine de juillet de chaque année dans la ville bretonne de *Saint-Malo*. Il permet de réunir des groupes étrangers ainsi que quelques groupes français.

La politique culturelle de la ville, héritée de sa longue tradition maritime et de son esprit d'ouverture, ambitionne de faire connaître par le festival les différences de culture entre les peuples. Ainsi les représentations sont l'occasion de mieux connaître les traditions du pays d'origine des groupes. Avant chaque spectacle, une présentation du pays – sa géographie, son histoire, ses costumes, etc. - est réalisée sous la forme d'une petite conférence bâtie autour d'un diaporama.

La ville s'attache à bien recevoir les groupes et prend notamment en charge l'hébergement et la restauration durant leur séjour. Les groupes sont invités pour la semaine entière ou pour une partie de la semaine.

La mairie est mobilisée à cet effet ; la Maison des Associations, service municipal dépendant de la direction du développement culturel, se charge de la préparation du festival en s'appuyant sur les compétences du monde associatif et des autres directions de la mairie.

L'organigramme présentant les responsabilités dans l'organisation du festival est présenté dans une version simplifiée dans le fichier *organigramme.pdf*.

L'hébergement des groupes est assuré par divers établissements d'accueil : le Centre de Rencontres Internationales (CRI) et les établissements scolaires de la ville disposant d'un internat. Ces entités sont sollicitées pour mettre à disposition les chambres de leur établissement.

Le domaine d'étude est la préparation du festival en dehors des aspects budgétaires.

I) Le processus actuel de préparation du festival

Un comité d'organisation du festival est chargé de la préparation artistique du festival ; il est présidé par le directeur de la Maison des Associations. Ce comité réunit des bénévoles du monde associatif et effectue tout au long de l'année une veille culturelle qui lui permet de sélectionner une vingtaine de groupes folkloriques. En septembre de l'année précédant l'organisation du festival, une invitation est envoyée aux groupes sélectionnés. Les groupes ayant répondu positivement sont ensuite invités à remplir un document afin de préciser leur besoin en terme d'hébergement (type de chambre, nombre de chambres) ; un groupe pourra par exemple demander deux chambres de « 2 à 3 lits » et une chambre de « 6 à 8 lits ». L'expression « 2 à 3 lits » signifie que la chambre dispose de 3 lits ou qu'elle comporte seulement 2 lits avec possibilité d'en ajouter un troisième.

La ville établit chaque année des conventions avec trois ou quatre établissements d'accueil souhaitant héberger les groupes folkloriques. Une fois la convention signée, les établissements sont invités à communiquer leur capacité d'hébergement (type de chambre et nombre de chambres). Puis les groupes sont affectés dans les différents établissements. Les groupes comme les établissements sont ensuite informés par courrier des décisions de répartition.

II) La gestion des hébergements

La gestion des hébergements s'appuie sur une application web nommée application festival,

L'application web

Les traitements d'enregistrement des capacités accueil et de répartition des groupes sont actuellement pris en charge par une application du site intranet de la mairie.

En outre, cette application se charge de la gestion des établissements et des types de chambres. Par gestion, on entend création, modification, suppression et consultation.

Nous présentons uniquement les deux fonctionnalités essentielles : l'enregistrement des capacités d'accueil et la répartition des groupes.

• Enregistrement des capacités d'accueil

L'utilisateur dispose d'une page de consultation de l'offre d'hébergement (capacités par type de chambre) des établissements avec la possibilité de modifier l'offre :



Le lien Modifier nous amène sur la page ci-après pour le collège de Moka :



• Répartition des groupes

Les capacités d'accueil des établissements sont suffisamment importantes pour éviter qu'une chambre n'accueille des membres de groupes différents. Selon la composition des groupes et leurs souhaits, l'utilisateur de l'application affecte les groupes aux établissements.

L'effectif de certains groupes dépasse vingt personnes ce qui oblige parfois l'utilisateur à affecter un groupe dans deux établissements.

L'utilisateur peut d'une part effectuer ou modifier la répartition des groupes et d'autre part consulter la répartition effectuée. Il dispose d'une page qui présente les attributions effectuées par établissement :



Il peut modifier les attributions au travers du formulaire suivant :



Chaque lien donne accès à la saisie du nombre de chambres à attribuer dans l'établissement pour le groupe et le type de chambre.